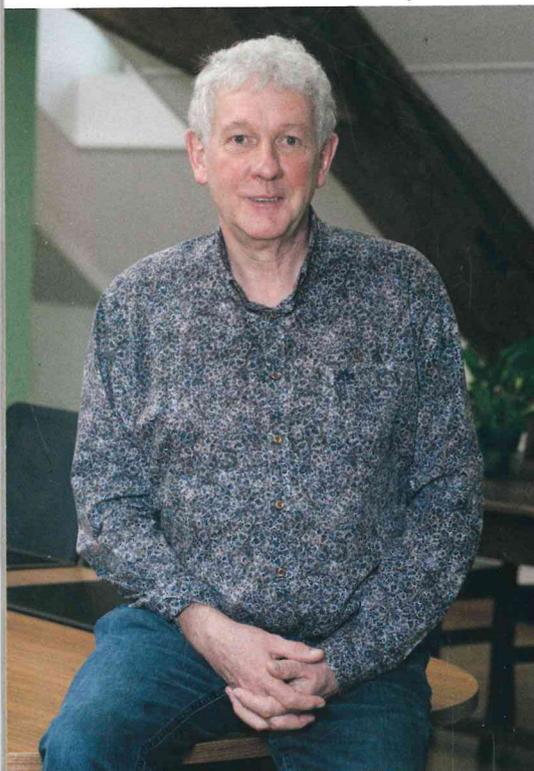


Une petite commune aux grands projets

PAR CLAIRE SIBELLA

Située dans le canton de Rédange, Saeul est le chef-lieu de la commune qui porte son nom. Ce petit village a grandi le long d'une ancienne voie qui reliait Arlon à Mersch. Aujourd'hui, la commune de Jean Konsbruck compte un peu moins de 1.000 habitants et se développe progressivement.

Jean Konsbruck



«Solar Community», le projet vert qui s'étend à la communauté

La procédure liée au Plan d'Aménagement Général suit son cours: quelques réclamations ont été enregistrées et le second vote est prévu à l'automne 2022. Certes, Saeul est une petite commune mais elle n'est pas à la traîne en matière de projets novateurs réalisés concrètement et à l'échelle collective. En témoigne «Solar Community», le projet réalisé sur un terrain dont la commune est propriétaire. Confié à Energiepark pour sa réalisation et sa gestion, il rassemble seize unités d'habitation destinées à être complètement

autonomes du point de vue énergétique grâce à l'électricité produite par les cellules photovoltaïques installées sur les toits. Si au départ les acheteurs n'étaient pas pleinement convaincus en raison de l'absence de garage au sein du lotissement, l'idée fait son chemin. L'autosuffisance énergétique, la situation géographique du lotissement à 100 m du P+R, le prix d'achat du terrain très intéressant et la possibilité de carsharing sont des éléments réels et constituent autant de raisons d'investir.

Outre ce projet d'envergure, la commune prévoit de construire des unités de logement à coût modéré. Elle est propriétaire d'un terrain situé en face de l'église, sur lequel se trouvent trois anciennes maisons. Saeul a inclus cet investissement dans son budget et envisage de dédier ces logements à la location sociale. C'est à l'office social que la commune s'en remettra pour l'ensemble des démarches liées à la gestion.

Les infrastructures scolaires ont été rénovées il y a une dizaine d'années. Désormais, c'est l'ensemble des infrastructures périscolaires qui occupe les esprits car sa restructuration s'inscrit dans un cadre plus large qui mérite toute l'attention du conseil communal. La commune a su gérer efficacement son budget et dispose des réserves nécessaires qui lui permettront d'honorer ses engagements déjà en cours.

Faire rimer mobilité et sécurité

«La densité de la circulation est le problème majeur auquel se heurte notre commune. Deux routes nationales, la N8 et la N12, traversent le centre de notre village. Nous voyons tous les jours, à notre grand

désarroi, que les automobiles sont sources de dangers. Une étude a montré que les pics de vitesse aux abords de l'école élémentaire pouvaient atteindre 138 km/h! À force de temps, de patience et de pressions multiples, nous savons que nous sommes écoutés en hauts lieux. Ceci nous encourage à tenir notre cap. Nous avons demandé à devenir commune pilote, à installer des radars pour que la sécurité soit davantage garantie. Nous avons obtenu des accords afin de réaliser les travaux qui s'imposent mais il faut du temps pour mettre tout en place. La voiture n'est plus reine comme elle a pu l'être par le passé, cette époque est révolue, et nous tenons à ce que nos écoliers puissent emprunter un chemin sûr pour aller à l'école, tout comme nous tenons à réduire au maximum la pollution et le bruit lié à la circulation routière», indique le bourgmestre. ■